



## IMPORTANT

Voici des informations concernant la rentrée scolaire.

Il est possible de consulter tous les documents de la rentrée (calendrier 2021-2022, listes des fournitures scolaires, entrée progressive, procédure pour le traiteur, etc.) sur notre site internet au <http://st-patrice.cssdgs.gouv.qc.ca/>.

**Prenez note que le secrétariat de l'école sera fermé du jeudi 8 juillet au vendredi 6 août 2021 inclusivement.**



## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 DOCUMENT D'INFORMATION POUR LA RENTRÉE

**UN SEUL NUMÉRO POUR NOUS JOINDRE: 514.380.8899**

Direction .....	Jean-François Fortin	poste 4751
Secrétaire d'école .....	Isabelle Doiron	poste 4751
Local du service de garde .....		poste 4759
Responsable du service de garde .....	Viky Lanteigne	poste 5751

### RETARDS ET ABSENCES:

**Veillez nous laisser un message avant 8 h 30 au poste 4751.  
La boîte vocale est accessible en tout temps, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.**

### Horaire de l'école <sup>1</sup>

#### Avant-midi

6 h 45	Ouverture du service de garde
7 h 55	Arrivée des autobus et des élèves sur la cour
8 h	Entrée des élèves
<b>8 h 03</b>	<b>Début du 1<sup>er</sup> cours</b>
<b>9 h 03</b>	<b>Début du 2<sup>e</sup> cours</b>
10 h 06	Récréation 1 (15 minutes)
<b>10 h 24</b>	<b>Début du 3<sup>e</sup> cours</b>
<b>11 h 27</b>	<b>Dîner (75 minutes)</b>

#### Après-midi

12 h 40	Arrivée des élèves sur la cour
12 h 42	Entrée des élèves
<b>12 h 45</b>	<b>Début du 4<sup>e</sup> cours</b>
13 h 47	Récréation 2 (15 minutes)
<b>14 h 05</b>	<b>Début du 5<sup>e</sup> cours</b>
<b>15 h 05</b>	<b>Fin des cours</b>
15 h 07	Départ des élèves
15 h 10	Départ des autobus
17 h 45	Fermeture du service de garde

<sup>1</sup> Voir l'horaire de l'entrée progressive pour la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 septembre 2021.



Les informations contenues au présent document sont sujettes à changement. Elles sont sous réserve de toutes nouvelles règles imposées par la santé publique. Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration.

## MESSAGE À TOUS LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE

Nous t'invitons à venir rencontrer ton enseignante le mercredi 1<sup>er</sup> septembre. **Vérifie l'heure à laquelle tu es attendu sur la lettre jointe.**

À ton arrivée, dirige-toi avec ton parent à la porte extérieure de ton groupe qui donne sur le stationnement de l'école. Ton enseignante t'y attendra avec impatience afin de te donner la suite des consignes. **\*Aucun parent ne sera autorisé à circuler dans l'école.**



- ☺ Ce moment privilégié sera très précieux... L'équipe des enseignantes souhaite ainsi échanger avec tes parents sur tes besoins, faire ta connaissance, te rassurer et t'informer sur ce que tu vivras durant cette belle année qui s'amorce.
- ☺ Apporte toutes tes fournitures scolaires dans ton sac d'école; tu les remettras à ton enseignante lors de ta visite.
- ☺ La fiche santé, l'autorisation pour la prise de photos, l'autorisation pour l'enseignement à distance et une facture seront remises à ton parent.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AUX PARENTS

### TRANSPORT SCOLAIRE

Le service du transport vous transmettra **par courriel, à la fin du mois d'août**, les indications concernant le numéro de circuit, l'endroit et l'heure où l'autobus scolaire récupérera votre enfant. Si vous n'avez pas d'adresse courriel, le bordereau de transport sera posté. Si vous avez des questions, veuillez composer le 514.380.8347.

### SERVICE DE GARDE

Le service de garde sera ouvert à compter du 1<sup>er</sup> septembre **pour les élèves qui y sont inscrits exclusivement. Il sera fermé lors des journées pédagogiques du 26 au 31 août.** Pour toute information supplémentaire ou pour inscrire votre enfant, veuillez vous adresser à la responsable du service de garde au 514.380.8899, poste 5751.

### SERVICE DE CAFÉTÉRIA

Le service de traiteur sera assuré par le Petit Potager. Le service est offert du lundi au jeudi. La date de début vous sera communiquée ultérieurement. Tous les détails se trouvent sur notre site internet au <https://st-patrice.cssdgs.gouv.qc.ca/parents/cafeteria/>.

### FACTURATION SCOLAIRE

Lors de la rencontre avec l'enseignante de votre enfant, vous recevrez la facture pour les frais du matériel vendu par l'école. Merci de faire parvenir votre paiement au secrétariat de l'école. Les modes de paiement acceptés sont chèque ou argent comptant. Il est aussi possible de payer par téléphone ou internet via votre institution financière. Le montant à payer sera de :

- 12 \$ Maternelle 4 ans
- 20 \$ Maternelle 5 ans

### ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Afin que votre enfant puisse participer aux activités parascolaires ou aux journées pédagogiques, les sommes dues à l'école doivent être **payées à jour** ou faire l'objet d'une **entente de paiement valide et respectée**. Cette règle s'applique pour toutes les sommes dues à l'école que ce soit pour les effets scolaires, le service de garde et/ou la surveillance du midi.

### ADRESSES COURRIEL ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Nous vous rappelons de communiquer tout changement de numéro de téléphone ou d'adresse courriel au secrétariat de l'école afin que nous puissions entrer en contact avec vous le plus rapidement possible. Veuillez noter que tous les infos parents sont transmis par courriel.

### ÉPIPEN / MÉDICAMENTS DIVERS

Si votre enfant a un Épipen ou doit prendre des médicaments à l'école, il est important de les apporter à l'école dès sa 1<sup>re</sup> journée. **N'oubliez pas de vérifier la date d'expiration.** Un formulaire d'autorisation doit être signé annuellement afin que nous puissions administrer des médicaments à votre enfant.

### PHOTOS SCOLAIRES

Les photos scolaires seront prises le 28 septembre 2021.